



Communiqué



## *MESURES SALARIALES 2020 : ON N'OSE MÊME PLUS LES QUALIFIER !*

L'annonce par les employeurs des mesures salariales pour 2020 est dans la droite ligne des mesures des années précédentes : des garanties minimales à la branche afin de « laisser des marges de manœuvre » dans les entreprises.

Concrètement, l'augmentation du SNB serait de 0.20 %, avec un plancher de 0.70 % pour les AIC : au total en comptant l'ancienneté de 0.60 % une hausse de 1.50 % (1.60 % pour 2019). **Ce qui semble encore trop comme mesures de branche pour les employeurs !** 

Qui plus est, confondre évolution du SNB, plancher des AIC et ancienneté, c'est réduire un ensemble de questions au pur exercice comptable et refuser le constat que les salariés qui ne bénéficieront pas de mesures individuelles vont perdre en pouvoir d'achat.

**Le calcul est simple :** inflation – progression du SNB = perte du pouvoir d'achat. Dans l'absolu, la décorrélation des deux sujets implique une baisse générale des salaires<sup>1</sup> !

Année	Inflation	Évolution du SNB	Perte du pouvoir d'achat
2016	0,2	0	0,2
2017	1	0,2	0,8
2018	1,8	0,3	1,5
2019	1,12*	0,2	0,92
Cumul	4,12	0,7	3,42

<sup>\*</sup> Moyenne depuis janvier

Le souhait des entreprises serait de récupérer la main sur les augmentations salariales y compris sur le collectif. Mais ne nous leurrons pas, ce ne sera pas pour distribuer plus, mais seulement pour avoir l'air de distribuer plus... Quand il ne sera pas question de faire moins au nom de « la Crise » ou de « la concurrence » !

P 1/2

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour les heureux bénéficiaires d'évolutions individuelles, ils pourront calculer la progression réelle de leur salaire en soustrayant leur pourcentage d'évolution à celui de la perte du pouvoir d'achat (pourcentage d'évolution : [salaire au 1er janvier 2020 x 100).

Pour FO Énergie et Mines, cette attitude augure mal de ce que seront les négociations à venir sur le système de classification/rémunération dans les IEG.

Les employeurs n'ont même pas tenté de présenter un accord à la signature.

On ne peut d'ailleurs même pas parler d'échec de négociation, puisque de négociation, il n'y a pas eu.

S'inscrivant depuis 2014 dans **une démarche délibérée de quasi-gel des augmentations générales**, ils ont été jusqu'à oser nous assurer partager le souhait d'une « branche forte » . . . On n'a décidément pas la même définition de la force !

FO Énergie et Mines revendique des mesures salariales dignes de ce nom à la branche, niveau de cohésion des IEG, et un retour des employeurs à une attitude loyale d'échange et de réelle négociation.

Nous ne nous laisserons pas enfermer dans un « bla-bla » social, définition du dialogue qui ne s'incarne pas dans des actes.